

**ARRÊTÉ DEP-2025-402 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BREVET PROFESSIONNEL METIERS DE LA PIERRE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-122 et D 337-123 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2015 portant création du brevet professionnel métiers de la pierre ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1001 nommant les présidents de jurys du brevet professionnel ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du brevet professionnel métiers de la pierre pour la session 2025 dans l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Magali SORIN, inspectrice de l'Education nationale

Vice-président :

Monsieur Vakil FANGOO, professionnel

Enseignants :

Madame Jocelyne THIAIS

Monsieur Thomas ROBILLARD

Professionnels :

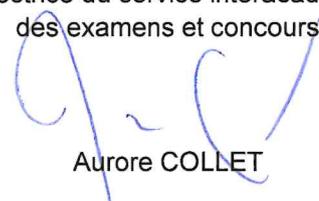
Monsieur Paul VERGONJEANNE

Monsieur Frantz SIBELLI

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours



Aurore COLLET